

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril (05 avril 2019), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2019

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée,
GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET
Patrick, TISSOT Thierry.

Absent excusé: NOBLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : CHATOT Céline.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 11- Votants : 11

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2019.

II - URBANISME

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- qu'une demande de permis de construire et deux déclarations préalables sont en cours d'instruction
- qu'une déclaration préalable a été acceptée pour une installation de panneaux photovoltaïques chez
M. et Mme GUICHARD Alfred, route de Fontainebrux.

III – POLE MULTISERVICE

Les travaux se poursuivent conformément au planning. Une visite du chantier est organisée pour les
élus les 19 et 26 avril.

Des contacts ont été pris avec plusieurs entreprises pour la création d'un city-park en prolongement
du pôle multiservice. Les devis présentés sont actuellement à l'étude.

M. le Maire propose l'étude d'un parking sur le site du pôle multiservice, indispensable à l'utilisation
future.

IV – FINANCES

1 – Approbation du compte administratif 2018

Le compte administratif 2018, présenté par M. le Maire est approuvé à l'unanimité. Il présente un
excédent global de clôture de 509 635.11 €.

2 – Vote du Budget Primitif 2019

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de Budget Primitif 2019, équilibré en dépenses et
en recettes, à la somme de 578 873 € pour le fonctionnement et à la somme de 956 311 € pour les
investissements.

3 – Fixation des taxes locales

A l'unanimité, les élus décident de ne pas modifier pour 2019 les taux des taxes locales et de les maintenir au taux 2018, soit :

- Taxe d'habitation : 9.62%
- Taxe foncier bâti : 17.98%
- Taxe foncier non bâti : 27.82%

4 – Diverses décisions de financement

- Dans le cadre du vote du budget primitif 2019, les élus approuvent le projet de **réalisation d'un prêt relais** de 100 000 €, in fine, pour le financement de la TVA.
- Concernant la répartition du pôle multiservice, le maire proposera à la CCBHS de prendre en charge les 2/3 de la ½ du local créé.
- Les élus chargent M. le maire de passer la convention avec les communes de Fontainebrux et Les Repôts pour la répartition du remboursement de l'échéance 2018, de l'emprunt de 350 000 € à réaliser selon les conditions habituelles, soit la moitié de l'échéance au prorata de la population et la moitié au prorata du nombre d'enfants scolarisables.

V– DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Les élus chargent M. le Maire de prendre l'arrêté réglementaire portant sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Une rencontre aura lieu avec un bureau d'étude adéquat, Patrick NOBLET, Président du Syndicat des Eaux des Foulletons, Thierry TISSOT, conseiller municipal, pompier professionnel Adjudant6Chef et Philippe ANTOINE, Maire.

VI – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Une demande d'étude sera faite auprès du SIDEC pour l'aménagement de la parcelle communale acquise auprès de la famille BUISSON
- 2) Les élus sont informés du projet de réfection du CD 137 par le service départemental des routes
- 3) Suite à des plaintes portant sur les nuisances olfactives émanant de la société Jura Recyclage, M. le Maire rencontrera le responsable du site afin de remédier à cette situation désagréable pour les riverains
- 4) Suite à une demande de stationnement déposée par un chauffeur routier, M. le Maire contactera la DREAL afin de connaître les dispositions s'appliquant au transport d'hydrocarbures
- 5) Céline CHATOT, conseillère municipale, propose aux élus l'organisation d'une journée citoyenne. Le principe est approuvé par les élus : celle-ci aura lieu le samedi 25 mai 2019. Une information sera distribuée à la population en temps voulu proposant les diverses actions à entreprendre au cours de cette journée.

LARNAUD, le 06 mai 2019.

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

